AGRICULTURE.

J.-M. Séronie : « Pour une refonte complète de la politique agricole commune »

Le Bayeusain Jean-Marie Séronie, connu pour être le chef de file de l'opposition municipale à Bayeux, est agroéconomiste dans la vie professionnelle. Il vient de publier un essai sur la politique agricole commune. Il nous livre sa vision pour l'avenir. Rencontre.

Les Bayeusains vous connaissent surtout comme étant le chef de file de l'opposition municipale, mais dans la vie professionnelle, vous êtes agroéconomiste. Expliquez-nous…

Je suis agronome de formation et, petit à petit, je suis allé de métiers très techniques - mon tout premier était de conseiller les agriculteurs pour faire pousser des céréales - jusqu'à me spécialiser dans l'économie. C'est pour ça que j'ai nommé mon métier agroéconomiste. Et entre-temps, je suis aussi devenu expert-comptable.

Quand j'ai été élu à Bayeux en 2014, j'étais directeur général d'une entreprise de 200 personnes, de conseil aux agriculteurs et d'expertise-comptable dans la Manche. Je l'ai quittée à la fin de cette même année et je me suis installé à mon compte. Aujourd'hui, je suis indépendant, j'ai des clients dans toute la France et je suis consulté par les pouvoirs publics. Le gros de mon activité ce sont des interventions, des conférences, des écrits…

Vous venez de publier un essai sur la politique agricole commune, mais justement, c'est quoi exactement la PAC ?

En 1958, quand l'Europe s'est créée, les six pays fondateurs ont décidé de mettre en place une politique commune en matière agricole. Elle est entrée en action en 1962. C'est la seule politique, encore aujourd'hui, qui est commune à tous les pays d'Europe. Cela veut dire que les conditions de marchés agricoles sont les mêmes pour tous : les produits doivent circuler librement, sans droit de douane, et les droits aux frontières sont communs.

La PAC, qui est réformée tous les 6 ans, représente aujourd'hui un gros tiers du budget de l'Europe, mais ça a représenté jusqu'à 75 %.

Qu'est-ce que cela demande comme travail, d'écrire un essai ?

C'est mon troisième livre, une commande des éditions de l'INRA sur la politique agricole commune. Mais je ne voulais pas faire un livre sur son histoire, et elles ont accepté de prendre le risque de publier un essai, donc forcément quelque chose de contestable.

Je m'y suis mis à l'été 2017. Jusqu'au début du printemps 2018, j'ai fait des rencontres de nombreuses personnalités qui sont en situation de responsabilités ou qu'ils l'ont été, dans la sphère administrative à Bruxelles et à Paris, dans la sphère politique, dans le monde des responsables agricoles et du lobbying. Ça m'a pris du temps. Et puis j'ai écrit entre avril et mai, j'ai livré le manuscrit en juin et l'essai est sorti mi-septembre.

En quoi était-il d'actualité ?

Ça a été très compliqué pour moi de savoir quand l'écrire puisque la PAC va être réformée fin 2020. Il faut donc en négocier une autre, ou décider de poursuivre la même. Je ne voulais pas faire un livre sur cette réforme, et je ne pouvais pas non plus m'en extraire. Finalement, il sort au bon moment, avec un chapitre supplémentaire à ce qui était initialement prévu sur les propositions que la Commission européenne a faite en juin 2018, que je compare à ce que j'ai écrit.

Mais je me rends compte qu'aujourd'hui, ce n'est pas le sujet de préoccupation. Même les personnes avisées ne sont pas dedans alors que c'est maintenant que ça se joue.

De quoi parlez-vous dans cet essai ?

Je suis parti d'une double conviction personnelle. La première c'est qu'aujourd'hui, la PAC n'est plus adaptée, elle est critiquée par toutes les parties prenantes. La deuxième, c'est que je suis convaincu que la politique agricole française a depuis 1992 un problème particulier avec la politique agricole commune, dont elle ne partage pas les orientations. Je voulais donc voir comment c'était en train d'évoluer. Je me suis donc posé trois questions : est-ce que l'on est en situation de faire une réforme ? Quelle est la position de la France ? Et quels sont les dossiers sur la table des négociations ?

Si vous aviez le pouvoir de décider, que feriez-vous ? Une renationalisation ou une refonte à l'échelle européenne ?

Je souhaiterais que l'on remodèle complètement la PAC, mais qu'elle reste commune. La conclusion à laquelle j'arrive, c'est que la situation politique européenne, vraisemblablement, ne permet pas de faire une vraie réforme. Mais la proposition qui est faite, de ce que j'appelle moi une « renationalisation rampante », me paraît très dangereuse.

L'idée de cette proposition, c'est qu'au-delà de quelques grands objectifs qui sont fixés, les États font ce qu'ils veulent, ils définissent un plan qu'ils doivent faire valider par la Commission. Le grand risque, c'est d'arriver à des distorsions de concurrence terribles. D'autant que nous, Français, nous nous adaptons moins vite que les autres parce qu'on a plus de rigidités. On perd de la compétitivité au sein de l'Union Européenne aujourd'hui.

Vous prônez donc une refonte de la politique agricole commune, mais comment ?

La première question à se poser c'est : « Pourquoi ça ne fonctionne pas ? » La PAC, depuis qu'elle a ouvert les marchés, n'est plus adaptée. Les responsables de la Commission pensaient qu'en les défragmentant, on les rendrait plus fluides et qu'ils se stabiliseraient seuls. Mais ce n'est pas du tout ce qui s'est passé. Donc aujourd'hui, premièrement les agriculteurs ne sont plus du tout protégés, deuxièmement, avec le réchauffement climatique, on a des variations de rendements qui sont beaucoup plus importants, et troisièmement, avec la mondialisation, on circule beaucoup plus, et donc les parasites aussi. Je pense donc que l'avenir, en matière économique, c'est un système de gestion des risques, via des assurances, qui soit pris en charge au niveau européen, parce qu'il faut forcément une garantie publique. Or aujourd'hui, la Commission le refuse absolument.

Pour vous, quel est l'état de l'agriculture en France aujourd'hui ?

Je suis très optimiste sur l'agriculture française. Deux choses sont nouvelles : d'abord le fait que l'on a des formes d'agriculture de plus en plus variées, et notamment de petites fermes qui réapparaissent. Et ensuite le fait que le métier d'agriculteur, de par les variations notamment, est beaucoup plus difficile qu'avant, il demande des compétences bien plus larges. Il y a donc des exploitants qui n'y arrivent pas, qui sont vraiment en détresse, et d'autres qui s'en tirent très bien.

Et que peut faire la Commission en partant de ce constat ?

La politique agricole commune ne prend pas suffisamment en compte ces petites fermes. Les aides directes, ce qu'on appelle le soutien aux revenus, sont données en fonction des hectares et du nombre de vaches. Les fermes qui sont très intensives en travail et qui n'ont pas des grandes surfaces, ne sont donc pas suffisamment prises en compte. Je pense donc que demain, il faudra que ces soutiens directs prennent davantage en compte le nombre d'actifs qu'il y a sur la ferme.

Et concernant l'autre particularité, cette disparité grandissante entre les fermes, pour moi, ça renvoie au système d'accompagnement et de conseils aux agriculteurs qui aujourd'hui n'est plus assez efficace. Il faut se poser la question s'il n'y a pas une petite partie des aides qui, au lieu d'aller en soutien direct aux agriculteurs, ne devrait pas servir à moderniser tout le système de recherche. C'est un très très gros enjeu de politique publique : comment on accompagne tous ces agriculteurs qui n'y arrivent plus.

Jean-Marie Séronie est l'auteur d'un essai sur les perspectives de la politique agricole commune.

PRATIQUE

« PAC et mondialisation ; une politique européenne encore commune ? » Essai de Jean-Marie Séronie aux éditions Quæ. 16,50 €. En vente en librairie et sur les plateformes en ligne.

Propos recueillis par Coralie Ganivet